

Epeautre

Letzte Aktualisierung : 08 Dezember 2025

En résumé : Les mauvaises conditions de semis en 2023 ont réduit la superficie d'épeautre à 5 783 ha cultivés en 2024. Le printemps très humide a pénalisé le rendement moyen qui s'effondre à 5 750 kg /ha mais ce dernier a été compensé par le prix du grain, atteignant 326 €/t. Ces deux éléments conduisent à un produit principal de 1 894 €/ha. Les charges opérationnelles baissent légèrement à 564 €/ha malgré les traitements phytosanitaires plus importants. De ce fait, la marge brute s'établit à 1 330 €/ha, valeur nettement supérieure à celle du froment ou de l'escourgeon. Les écarts de performance entre exploitants du Condroz et de la zone « herbagère » atteignent 670 €/ha de marge brute.

Rendement

-

Prix

-

Charges opérationnelles

-

Marge brute

Superficie

En 2024, la culture d'épeautre occupe **5 783 ha** répartis entre **1 256 exploitants** qui y consacrent une superficie moyenne de 4,6 ha. Une bonne partie des producteurs utilise, au moins partiellement, le grain pour l'alimentation de leur cheptel. L'épeautre est, en effet, une céréale très riche en cellulose qui apporte un bénéfice pour la rumination.

La superficie emblavée en épeautre dépend fortement des résultats économiques des campagnes précédentes. En effet, depuis la hausse de 2021, résultante de l'augmentation de la marge brute de cette culture entre 2015 et 2020, la superficie de cette culture ne fait que diminuer. L'emblavement en 2024 est le plus faible observé de ces dix dernières années.

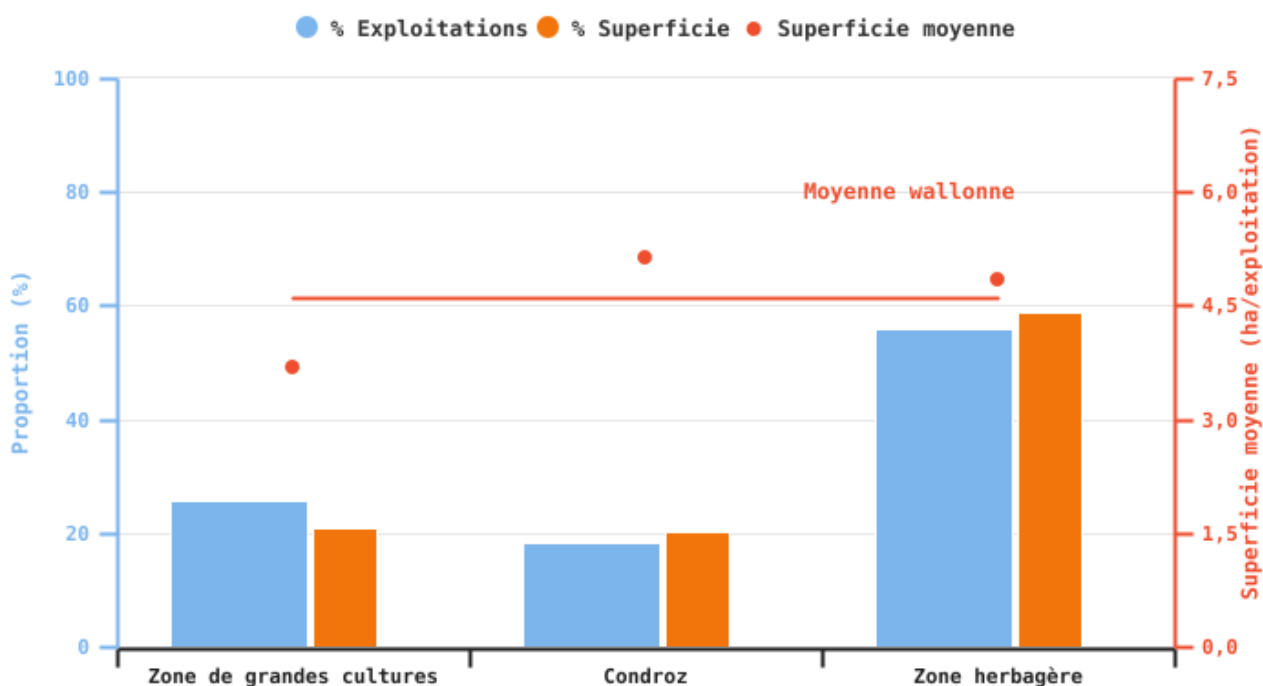
- Différences régionales

Pour mieux analyser l'impact des régions agricoles sur les cultures commerciables, la **Wallonie est subdivisée en trois « super-régions »**, considérées comme suffisamment homogènes en termes de pratiques culturales et de résultats : la zone « grandes cultures », la zone « herbagère » et le Condroz.

- **La zone « herbagère »** regroupe **59 % des surfaces** cultivées et 56 % des producteurs d'épeautre. Cette céréale rustique se rencontre dans les régions moins favorables aux « grandes cultures ». Les producteurs de cette zone y consacrent en moyenne 4,9 ha dans leur assolement.
- **La zone « grandes cultures »** arrive en seconde position avec **21 % des surfaces** cultivées et 26 % des producteurs. Ces derniers en cultivent 3,7 ha en moyenne.

- Le **Condroz** totalise **20 % de la superficie** dédiée à cette culture, et se distingue par une plus grande superficie moyenne, s'élevant à presque 5,1 ha. Cette région regroupe 18 % de ces cultivateurs.

Proportion d'exploitations produisant de l'épeautre et superficies consacrées à cette culture selon la super-région en 2024



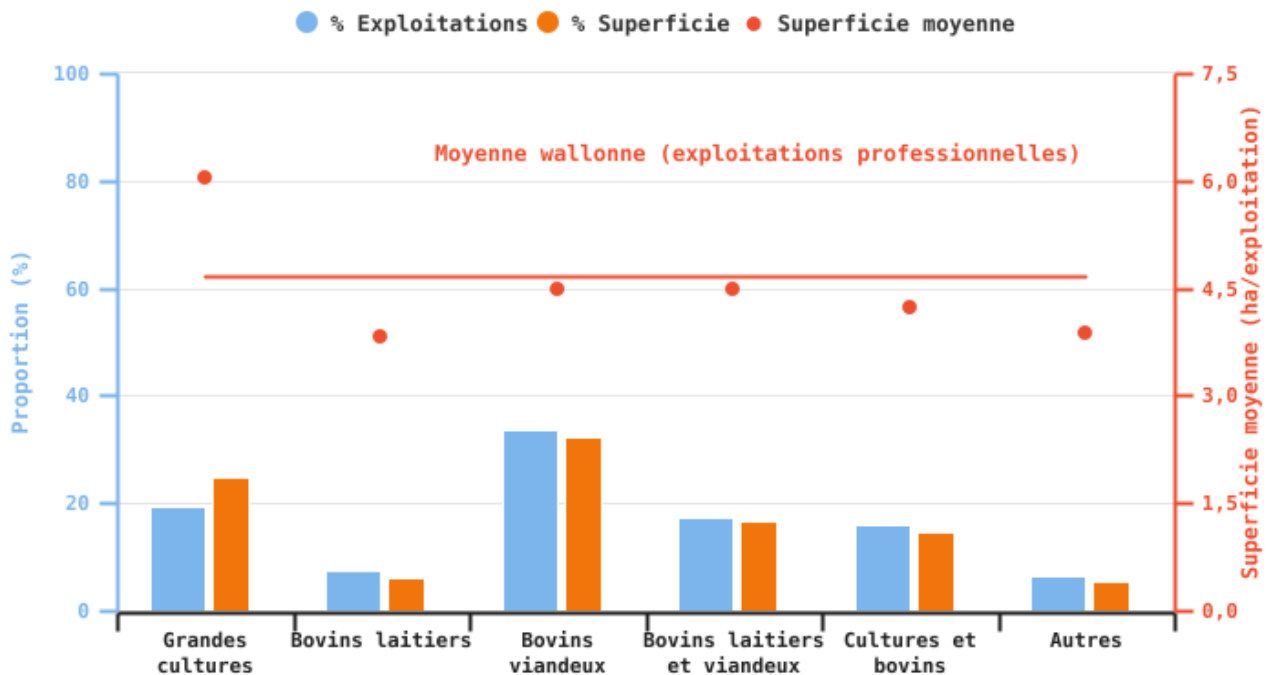
EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

Au sein des OTE

En 2024, ce sont 5 713 ha d'épeautre qui sont cultivés par 1 226 exploitations professionnelles. La majorité (58%) des producteurs d'épeautre se situent au sein des exploitations spécialisés en bovins laitiers et/ou viandeux. A contrario, seulement 19 % d'entre eux se comptabilisent au sein d'exploitations spécialisées en grandes cultures, confirmant l'alimentation animale comme destination majoritaire de cette culture.

Evolution du rendement de la culture d'épeautre et du prix de vente de son grain



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

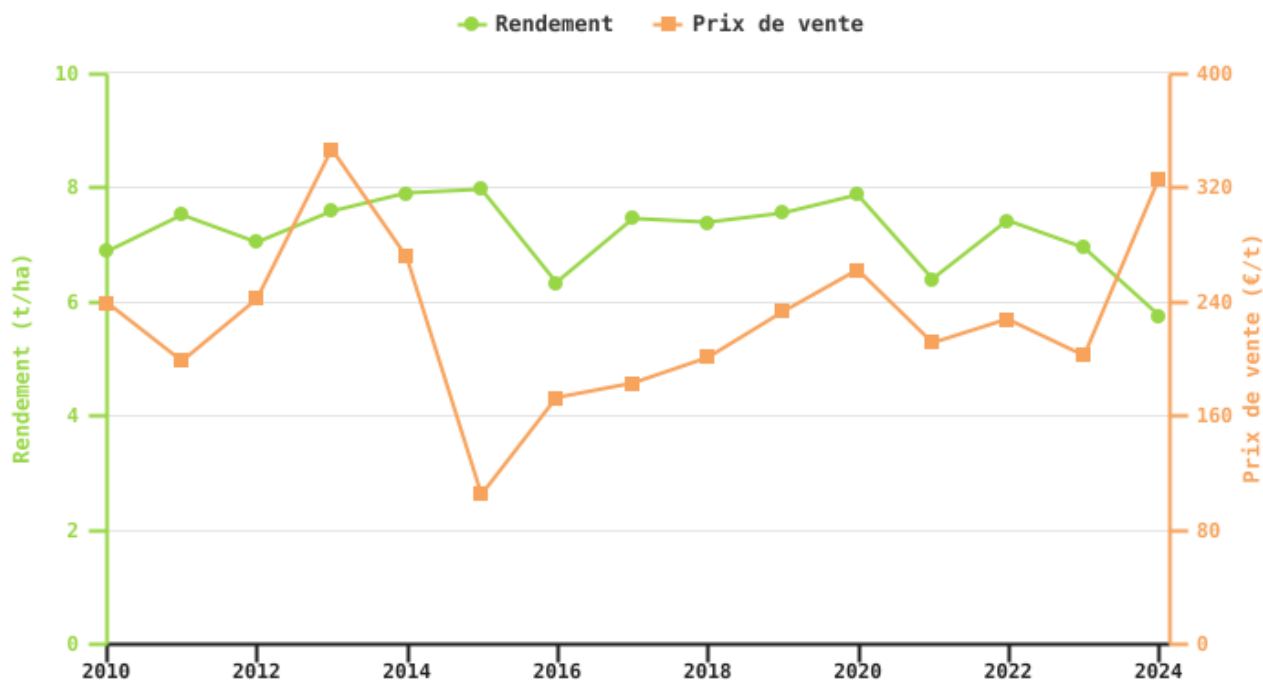
© ODW - 2025

Rendement et prix

En 2024, le **rendement** de la culture d'épeautre s'établit à **5 752 kg/ha**, pénalisé par de mauvaises conditions de semis et un printemps sombre et humide. C'est le rendement le plus faible observé depuis 2010 et donc nettement inférieur à la moyenne des dix années précédentes qui est de 7 319 kg/ha.

A l'inverse du rendement en chute, le **prix de vente** du grain d'épeautre monte en 2024 à une valeur de **326 €/t**. C'est un prix nettement supérieur à celui de la moyenne des dix années précédentes de 207 €/t.

Evolution du rendement de la culture d'épeautre et du prix de vente de son grain



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

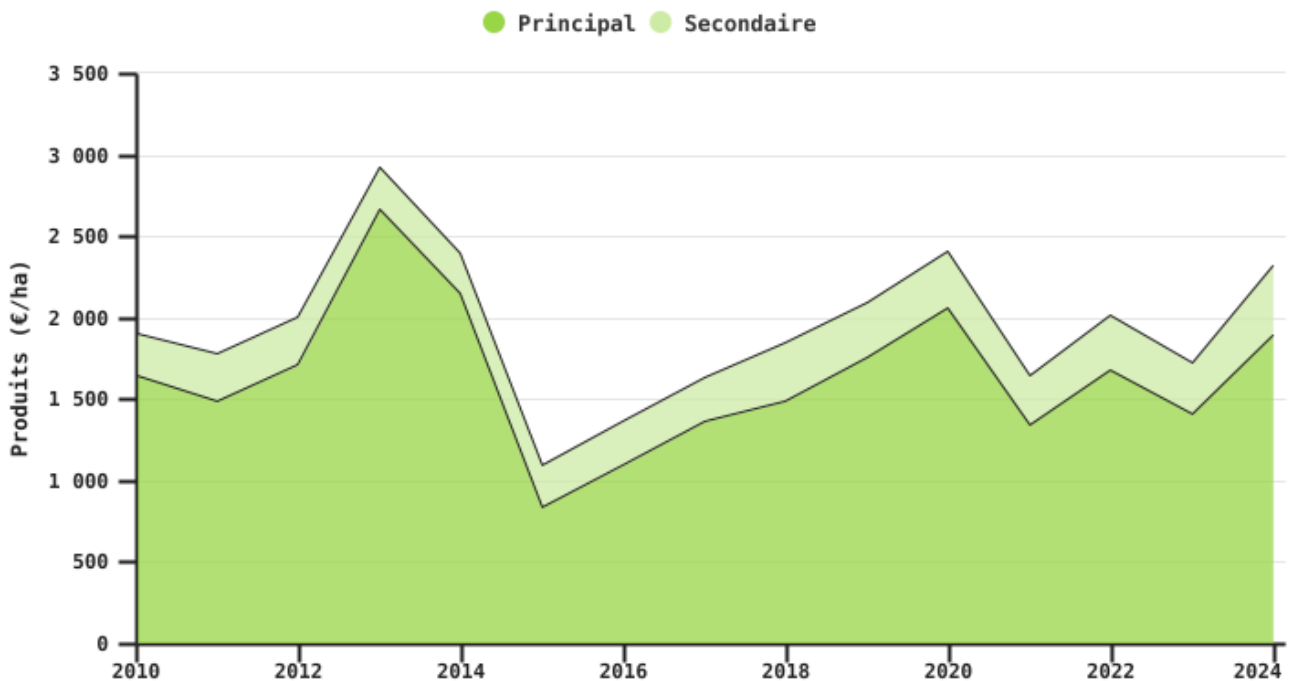
© ODW - 2025

Rentabilité

- Produits

En 2024, la combinaison d'un rendement catastrophique et d'un excellent prix conduit à un **produit principal** de l'épeautre de **1 894 €/ha**, nettement supérieur à la moyenne des dix années précédentes de 1 516 €/ha. A ce produit principal s'ajoute le produit secondaire lié à la paille qui s'établit à 425 €/ha. Le total des deux produits atteint ainsi une valeur de 2 319 €/ha.

Evolution du produit principal et secondaire de la culture d'épeautre



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

- Charges opérationnelles

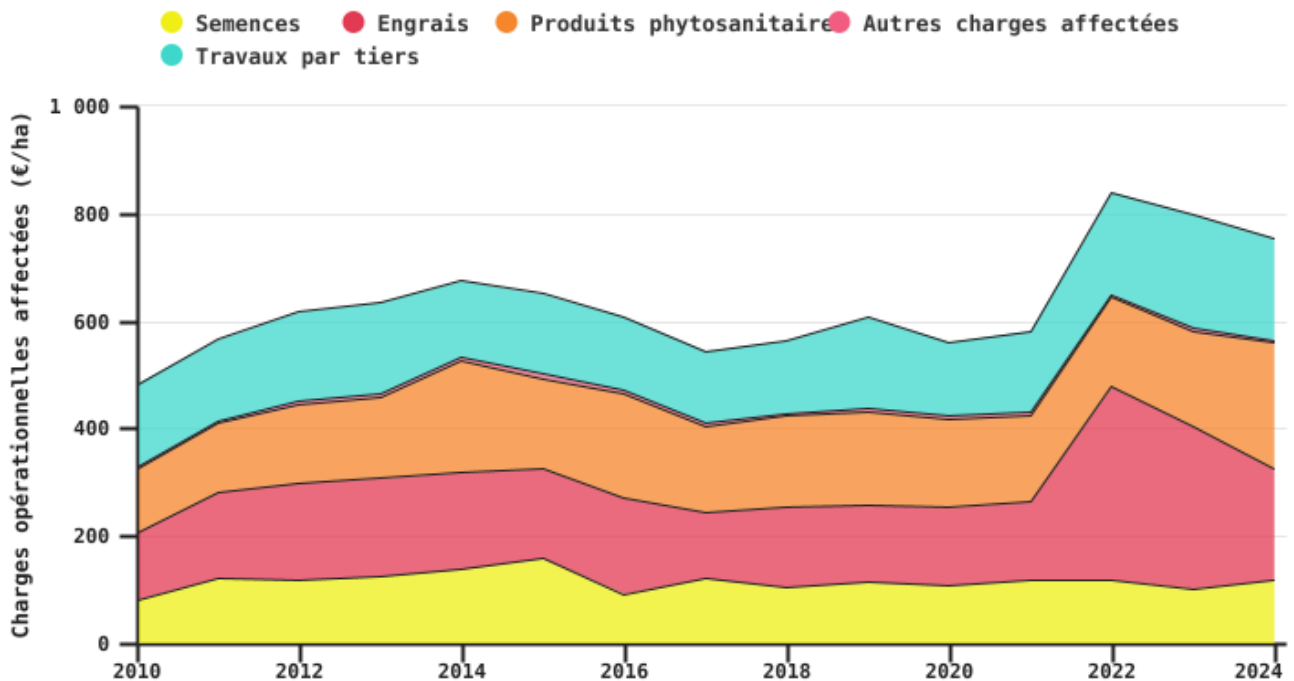
En 2024, les charges opérationnelles affectées à la culture d'épeautre (hors travaux par tiers), sont de **564 €/ha**, en légère baisse par rapport à 2023 mais toujours au-dessus de la moyenne des dix années précédentes, qui est de 486 €/ha. Parmi ces charges :

- La charge en **engrais** redescend à **208 €/ha** soit 31 % de moins qu'en 2023, profitant de la baisse du prix des fertilisants.
- Les **traitements phytosanitaires** ont été plus élevés et deviennent le poste le plus important avec **235 €/ha** (+33 % par rapport à 2023), soit 42 % des charges opérationnelles affectées.

L'épeautre est une culture moins exigeante que celle du froment au niveau fertilisation et se contente d'une fumure azotée d'environ 140 unités/ha. Les apports de phosphore sont de l'ordre de 11 unités/ha et ceux de potassium atteignent 15 unités/ha.

A titre informatif, le montant dédié aux travaux par tiers est de 189 €/ha en 2024, plus élevé que la moyenne des dix années précédentes qui est de 156 €/ha.

Evolution des charges opérationnelles affectées à la culture d'épeautre



Les charges opérationnelles affectées ont augmenté de 2010 à 2014 pour dépasser les 500 €/ha avant de diminuer légèrement et de rester inférieures à 430 €/ha de 2017 à 2021. La hausse survenue en 2022 est essentiellement liée à l'augmentation du coût des engrais qui sera le poste le plus important jusqu'en 2023. En 2024, la baisse des coûts en engrais est partiellement compensée par la hausse des traitements phytos.

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

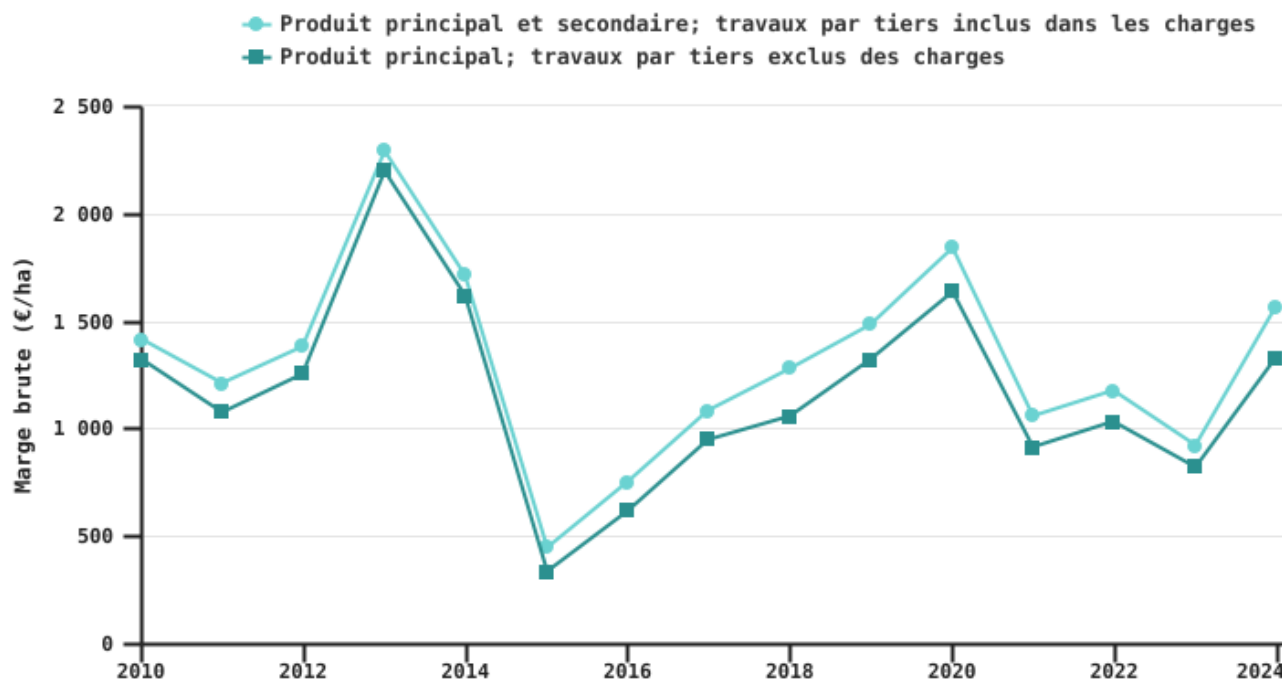
- Marge brute

En 2024, la **marge brute** du produit principal de la culture d'épeautre, c'est-à-dire le grain, atteint **1 330 €/ha**, les travaux par tiers n'étant pas compris dans les charges opérationnelles affectées. Grâce au prix de vente élevé, la marge brute est bonne et supérieure à la moyenne des dix années précédentes qui est de 1 029 €/ha.

En considérant le produit secondaire de la céréale, c'est-à-dire la paille, et les travaux par tiers dans les charges pour calculer la marge brute, cette dernière atteint 1 565 €/ha.

L'évolution de la marge brute suit assez fidèlement l'évolution du prix de vente du grain, avec un pic en 2013 lié à un prix de vente très élevé, suivi d'un plongeon en 2015 et de deux autres pics en 2020 et 2024.

Evolution de la marge brute de la culture d'épeautre



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

Différences régionales

Pour l'année 2024, la réduction de l'importance surfacique de l'épeautre induit un manque d'observations dans la zone « grandes cultures ».

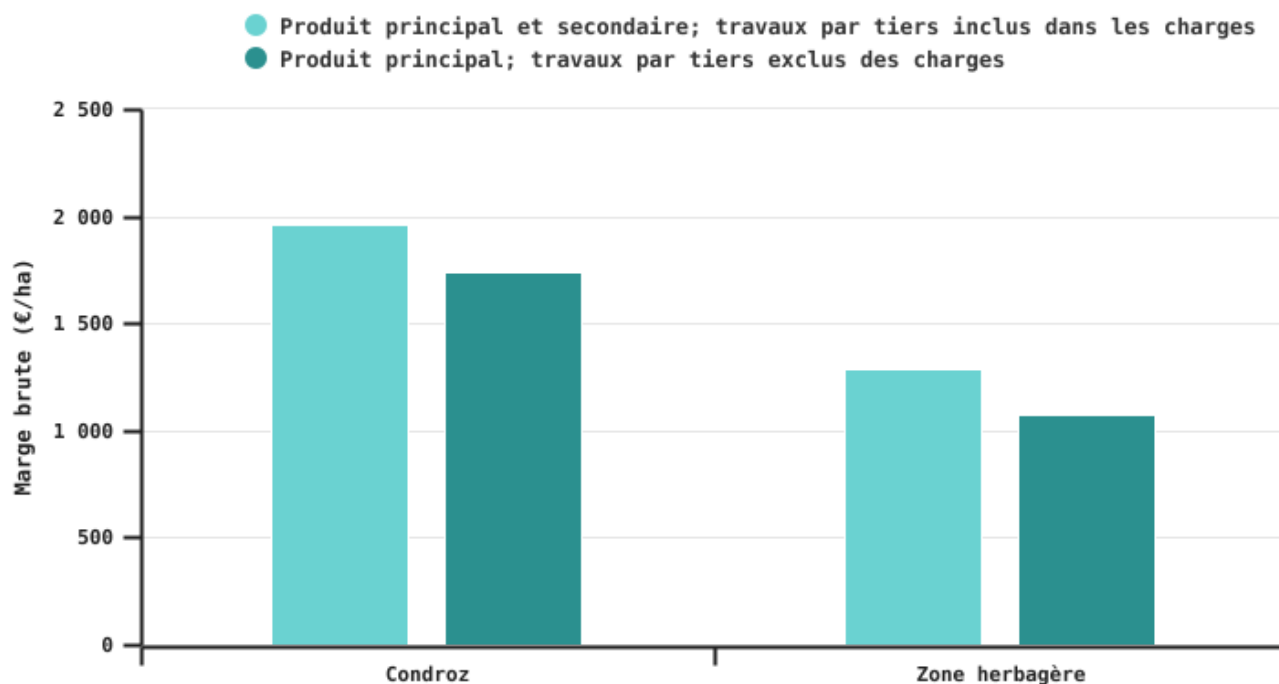
Le rendement moyen de la culture d'épeautre en Condroz est de 6 422 kg/ha et, de 5 381 kg/ha dans la zone « herbagère ». Le prix de vente obtenu par les agriculteurs du Condroz, 363 €/t, est nettement plus élevé que celui de 305 €/t de la zone « herbagère ».

Ces différences de rendement et de prix se cumulent et engendrent un **écart de produit principal** de plus de **650 €/ha** à l'avantage du Condroz.

A l'inverse des produits, les totaux des charges opérationnelles affectées ne présentent pas de différences significatives entre les cultivateurs des diverses zones.

La **marge brute** du produit principal de la culture d'épeautre présente un **différentiel de 673 €/ha** entre le Condroz et la zone « herbagère ».

Marge brute de la culture d'épeautre selon la super-région en 2024



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

Zusätzliche Informationen

Bibliographische Hinweise

- Direction de l'Analyse économique agricole, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Réseau comptable)
- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

